

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Vendredi 8 octobre 2021

**"Mon entreprise pas à pas" accueille deux nouveaux partenaires  
le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat de Haute-Garonne**

« Mon entreprise pas à pas » est une plateforme qui propose des outils et des services destinés aux entrepreneurs.

Grâce à un accueil personnalisé et un accompagnement individuel, « Mon entreprise pas à pas » guide les créateurs et chefs d'entreprises à chaque étape de leur projet. Ce portail digital répond à une exigence de proximité et permet un traitement personnalisé, facilité et accéléré des demandes des entreprises : création, implantation, financement, développement, internationalisation, innovation, transmission etc.

*« Grâce au dispositif « Mon entreprise pas-à-pas » que nous avons lancé en 2019, c'est près de 50 entrepreneurs qui ont pu être accompagnés soit plus de 1 400 emplois créés ou pérennisés.*

*Avec la participation de nos deux nouveaux partenaires, nous allons pouvoir renforcer ce dispositif, en le proposant notamment aux artisans.*

*Une bonne nouvelle pour la création d'entreprises et pour l'emploi local à Toulouse ! »* déclare Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

*« Avec Mon entreprise pas à pas, nous proposons, depuis janvier 2019, un nouvel outil pour les porteurs de projets et les dirigeants désireux de prendre connaissance rapidement des services mis à leur disposition pour les accompagner à la création et au développement de leur projet. Accueillir le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne au sein du portail Mon entreprise pas à pas nous permet d'affiner notre réponse collective face aux besoins des entreprises du territoire et de répondre toujours plus à notre exigence de proximité »,* précise Philippe Robardey, Président de la CCI Toulouse Haute-Garonne.

*« Le dispositif « Mon entreprise pas à pas » vise à mieux coordonner les implantations économiques sur le territoire haut-garonnais et à favoriser une meilleure répartition de l'activité en Haute-Garonne. Le desserrement économique est un enjeu de solidarité territoriale et de qualité de vie pour les haut-garonnaises et les haut-garonnais. Dans un contexte de relance économique, l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet est plus que jamais une priorité pour sauvegarder au maximum l'emploi sur nos territoires »* précise Georges Méric, président du Conseil départemental.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne est ravie d'intégrer la plateforme « Mon Entreprise Pas à Pas » à destination de tous les porteurs de projet de création/reprise et des chefs d'entreprise. « Notre présence sur ce site, nous donne l'opportunité d'être au plus près de nos ressortissants et de renseigner les personnes qui souhaitent rejoindre la grande famille de l'Artisanat. »

---

**Contacts presse**Toulouse Métropole : [service.presse@toulouse-metropole.fr](mailto:service.presse@toulouse-metropole.fr) - 05.61.22.21.47CCI Toulouse Haute-Garonne : [c.lachoux@toulouse.cci.fr](mailto:c.lachoux@toulouse.cci.fr) - 06 40 48 31 61Conseil Départemental de la Haute-Garonne : [service-presse@cd31.fr](mailto:service-presse@cd31.fr) - 05 34 33 33 72